



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

*Présent pour vous*

COÛTS À PRÉVOIR

**VEUILLEZ NOTER QUE CES MONTANTS SONT MENTIONNÉS À TITRE INDICATIF ET SONT SUJETS À CHANGEMENT.**

DESCRIPTION	COÛTS
<ul style="list-style-type: none"><li>Étude du dossier d'un candidat détenant un diplôme (hors Canada) non reconnu par le gouvernement ou le Bureau de l'OPQ, ou un candidat détenant un diplôme canadien (hors Québec) délivré depuis plus de 5 ans, <b>taxes incluses</b></li></ul> <b>Frais non remboursables</b>	564.38 \$
<ul style="list-style-type: none"><li>Étude du dossier d'un candidat détenant un diplôme canadien (hors Québec) d'une faculté de pharmacie agréée par le Conseil canadien d'agrément des facultés de pharmacie et délivré depuis 5 ans et moins, <b>taxes incluses</b></li><li>2<sup>e</sup> demande et demande subséquente d'étude de dossier (hors Canada)</li></ul> <b>Frais non remboursables</b>	338.63 \$

**AUTRES COÛTS À PRÉVOIR (AVANT LES TAXES)**

DESCRIPTION	COÛTS
Émission du permis de pharmacien (renouvelable annuellement)	*756,00 \$
Première inscription au Tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec	200,00 \$
Taxes de l'Office des professions	28,30 \$
Prime d'assurance-responsabilité professionnelle, (renouvelable annuellement)	*95,00 à 282,00 \$

(\*Montant sujet à changement sans préavis)

Tout pharmacien qui exerce au Québec doit adhérer au Fonds d'assurance-responsabilité professionnelle et payer une prime par période débutant le 1<sup>er</sup> avril de chaque année au 31 mars de l'année suivante. C'est le courtier mandaté par l'OPQ qui facture directement les pharmaciens. L'inscription au Fonds est possible en tout temps. Par contre, les coûts demeurent les mêmes quel que soit le moment de l'adhésion au cours de la période d'assurance. Vous pouvez vous informer auprès de l'OPQ avant d'acheminer votre demande.

**Fonds d'assurance-responsabilité de l'Ordre des pharmaciens du Québec**

Téléphone : 1 877 281-0309

Si le Comité de l'admission à la pratique de l'OPQ vous prescrit des cours à suivre à une faculté de pharmacie québécoise, le coût varie selon le nombre de cours et selon l'université. Cependant, afin de vous donner une idée, il en coûte environ 2 000\$ pour 30 crédits. De plus, des frais afférents à la demande d'admission sont exigibles par l'université.

Si vous choisissez de passer l'examen du Bureau des examinateurs en pharmacie du Canada, dans le cadre d'une demande d'équivalence de la formation, vous devez prévoir un coût variant de 1 000 \$ à 3 000 \$ (informations : [www.pebc.ca](http://www.pebc.ca) – téléphone : (416) 979-2431).